



L'ancienne sablière de la Rallerie

Comme son nom l'indique, la sablière de la Rallerie était autrefois une carrière de sable (de 1980 à 2000 environ). En 2008, au moment de la réhabilitation du site et de sa rétrocession à la mairie de Gouëx, la LPO Vienne s'est rapprochée du carrier de la Société IRIBARREN pour apporter des « améliorations écologiques ».

FICHE D'IDENTITÉ

STATUT : -

MILIEUX : plan d'eau et zones humides

SURFACE : 8 ha

PROPRIÉTAIRE(S) : Commune de Gouëx (86)

GESTIONNAIRE(S) : Commune de Gouëx et LPO Vienne

COMMUNE(S) : Gouëx (86)

DATE DE CRÉATION : 2008 (date des travaux de réhabilitation écologique du site)

PARTENAIRE(S) : -

ACCÈS AU PUBLIC : de mars à octobre

CONTACT : LPO Vienne
solange.fradet@lpo.fr
05 49 88 55 22

LES MILIEUX NATURELS

Située à proximité de la Vienne, l'activité d'extraction a mis à découvert la nappe de la Vienne, donnant ainsi naissance à un plan d'eau. A proximité immédiate du plan d'eau, une zone humide à hautes herbes et colonisée par les saules témoigne de l'emplacement des bassins de décantation des boues de lavage des granulats. Au nord du site, un bassin d'eau a été creusé, dans sa partie la moins profonde une roselière de massettes s'y développe.

LES ESPÈCES

Le plan d'eau est régulièrement fréquenté par le Chevalier guignette et survolé par le Balbuzard pêcheur en quête de nourriture. Les zones humides accueillent volontiers odonates et amphibiens pour la reproduction. Parmi eux, la libellule Aesche printanière inscrite sur la liste rouge régionale, et le Crapaud calamite, la Rainette verte et le Triton marbré.



Chevalier guignette © Jean-Louis Le Moigne / LPO

LA GESTION

Les berges du plan d'eau ont été reprofilées en pentes douces avec l'aide du carrier pour favoriser l'implantation de la végétation et la fréquentation par les limicoles. La zone humide a été rajeunie par des travaux de coupe des saules. Depuis 2008, des travaux de lutte contre la Renouée du Japon et l'Ailante, des espèces végétales envahissantes sont aussi mis en œuvre. L'entretien du site est assuré par la mairie selon la feuille de route transmise par la LPO Vienne. Récemment deux pupitres d'informations ont été installés pour sensibiliser le grand public aux zones humides et aux travaux de réhabilitations écologique des carrières.

